



Pendant 2 heures, nous avons parcouru le secteur en notant des points d'amélioration. Thierry a baladé son inséparable vélo à pied !!

Table des matières

1	École maternelle	3
1.1	Plan à l'échelle	Erreur ! Signet non défini.
1.2	Principes d'aménagement	4
2	Points divers.....	4
2.1	Rue des Litanies, stationnement auto	4
2.2	Rue des Litanies, tronçon à sens unique.....	4
2.3	Traversée piétonne du Pré.....	4
2.4	Deux intersection Éolienne-Montand/Brassens	4
2.5	Intersection Éolienne J. Moulin	5
2.6	Intersection Éolienne-Mozart	5
2.7	Rue Jean-Moulin	5
2.8	Rue du stade	5
3	Parking rue F. Mistral	6
4	Rue du stade, tronçon longeant le parc.....	7
5	Carrefour Liberté Paraguay.....	8
6	Rue Paraguay, tronçon Liberté stade.....	8

1 École maternelle

Information sur la rénovation des bâtiments de l'école maternelle, programme porté par l'équipe municipale et programmée dans les 24 mois. Ce chantier inclut le déplacement de l'entrée de l'école. De l'avis de tous, un travail de requalification de l'espace public devant l'école devient nécessaire pour accompagner le changement d'entrée, reconfigurer le stationnement auto et sécuriser la zone. L'ensemble des remarques et commentaires est reporté sur ce dessin à l'échelle :



- cheminement piéton
- cheminement cyclable
- alignement d'arbres à créer
- stationnement auto 13 places
- voie sens unique (existant)
- ancienne entrée transformée en entrée de service
- deux places PMR
- parvis piétonnier
- tilleul/albizia à planter
- nouvelle entrée école maternelle
- abri vélo accès rue et accès cour
- local CCAS distribution alimentaire, ouvert 1 vendredi par mois 17h - 19h
- arbres conservés
- trottoir
- arbres à planter
- traversée cyclable double sens
- feu avec appel piéton

1.1 Principes d'aménagement

- Maintien d'un feu avec appel piéton sur le bd Liberté
- Traitement harmonisé de l'ensemble des deux carrefours en plateau surélevé, ce qui favorise la vitesse modérée des véhicules. Le plateau surélevé sur ce site ne semble pas poser de problème particulier quant à l'écoulement des eaux pluviales
- Maintien du sens unique devant la maternelle
- Création d'un parvis piéton devant la nouvelle entrée
- Création d'un large trottoir sur le petit tronçon entre la rue de Litanies et le Bd de la Liberté
- Prolongement, continuité et lisibilité de l'itinéraire cyclable, traité en double sens cyclable sur J. Moulin, puis en piste bidirectionnelle séparée du trafic entre Litanies et Liberté.
- Création d'un alignement de 13 arbres, sous réserve de faisabilité (absence de réseau souterrains)

En outre, un fléchage des 3 poches de stationnement auto, rue du Stade, rue des Litanies et rue Jean Moulin semble souhaitable pour inciter à l'utilisation des deux premiers, et ainsi limiter le nombre de véhicules en circulation devant la maternelle aux heures d'école

L'accès et les livraisons au local CCAS pourra profiter de deux places PMR créées à proximité.

2 Points divers

2.1 Rue des Litanies, stationnement auto

Constat : le cheminement piéton entre le stationnement auto en bataille et la clôture de l'école est de largeur réduite, environ 1.50m, ce qui rend malaisée la circulation avec poussette ou enfants en bas âge

Action : transformer le stationnement en bataille en stationnement en épi à 45 degrés. Cela permet de gagner 0,20 m sur la largeur du cheminement piéton (stationnement en bataille, profondeur 5m, en épi à 45 degrés, 4,80 m)

2.2 Rue des Litanies, tronçon à sens unique

Constat : les automobilistes circulant dans la partie en sens unique sont parfois surpris de trouver des personnes à vélo qui circulent en sens inverse, ce qui est autorisé par le double sens cyclable explicite sur ce tronçon.

Action : Renforcer l'information, sensibiliser (riverains, parents d'élèves), la signalisation, y compris au sol, pictos vélo (tous usagers, y compris halogènes).

2.3 Traversée piétonne du Pré

Pas de remarque particulière

2.4 Intersections Éolienne-Montand/Brassens

Constat : mauvaise visibilité mutuelle piéton-auto aux deux intersections. Repères 1 et 2 sur l'illustration ci-après

Action : Les bordures de trottoirs ont été abaissée récemment. Ces travaux auraient pu être l'occasion de créer une « oreille », un lobe de trottoir qui dépasse sur la rue de l'éolienne, cote no impair sans trottoir, pour dégager la visibilité mutuelle piéton/automobilistes

2.5 Intersection Éolienne J. Moulin

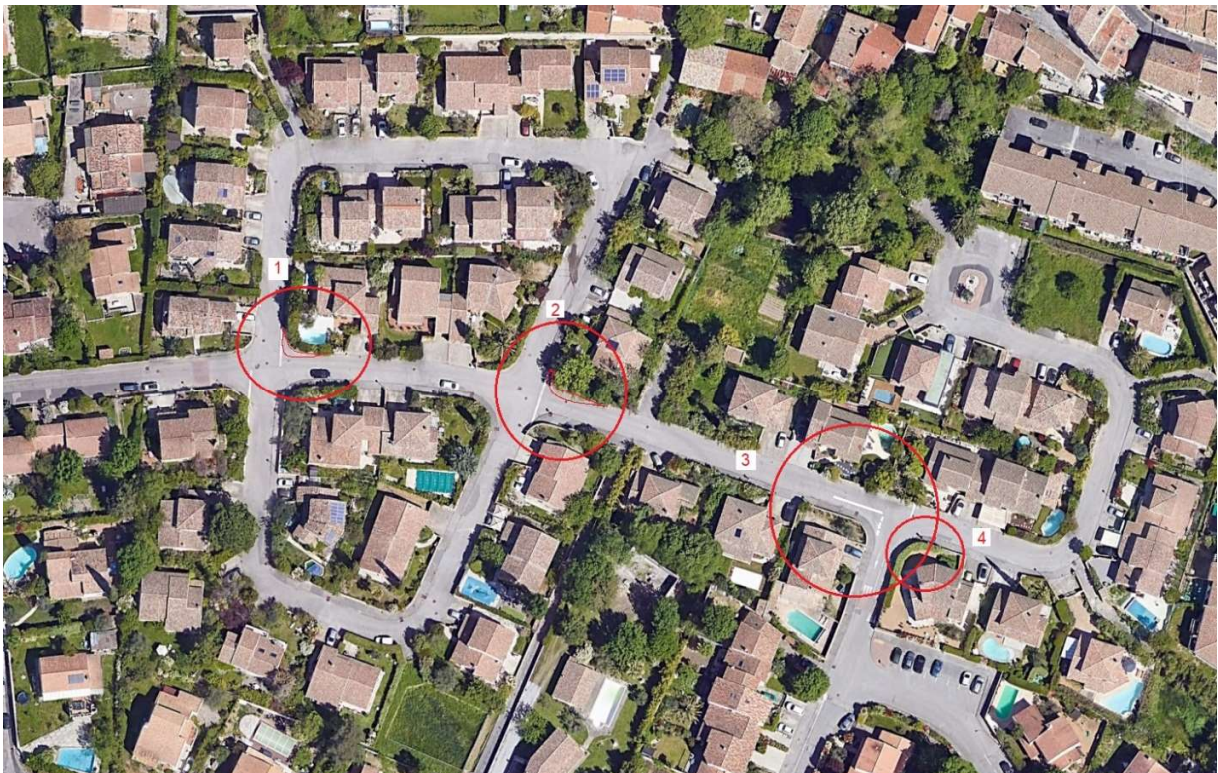
Constat : les automobilistes oublient que des vélos peuvent circuler en sens inverse, et serrent parfois la corde dans le virage, Repère 3 sur la carte

Action : refaire le marquage au sol signalant la bande cyclable en contre-sens : marquage d'une ligne de 20m de long, à 2,00m du trottoir. Marquage de la ligne de cédez-le-passage des cycles en carrés 50x50cm

2.6 Intersection Éolienne-Mozart

Constat : en parcourant le trottoir rue Mozart vers rue de l'Éolienne, les piétons se retrouvent sans visibilité dans l'intersection alors que le trottoir disparaît dans la courbe à se confondre au mur de clôture. Cet itinéraire est emprunté par les petits enfants et les familles qui circulent à pied entre l'école primaire et l'école maternelle

Action : créer un trottoir en oreille, pour permettre la co-visibilité. Installer un passage protégé



2.7 Rue Jean-Moulin

Constat : revêtement en mauvais état au début de la bande cyclable. Ce mauvais état de revêtement incite les cycles à rouler au milieu de la voie, face aux voitures, plutôt que d'utiliser la bande cyclable

Action : refaire le revêtement, a minima la bande cyclable

2.8 Rue du stade

Constat : la barrière est bien franchissable à vélo, mais elle bloque la moitié de l'emprise de passage. Cette barrière est-elle utile ?

Action : supprimer la barrière, ou au moins, la laisser ouverte en permanence

3 Parking rue F. Mistral

Constat : cet immense espace imperméabilisé est peu fréquenté, peu utilisé. Ce devrait être un jardin.



2021



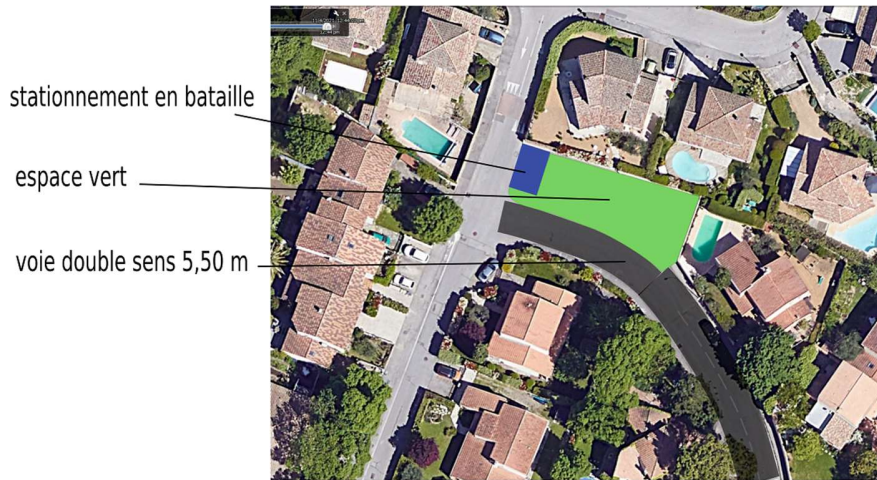
Google

2015



Photo Google Street View 2015

Action : susciter un projet riverain de végétalisation, jardin, espace de voisinage vivant. Accompagner ce projet avec une refonte de la voirie et du stationnement pour dégager une emprise désimperméabilisée pour des bancs, tables, espaces végétalisés, jardin partagé, verger



4 Rue du stade, tronçon longeant le parc

Constat : le trottoir coté maison est étroit, entre les limites de propriété et le stationnement longitudinal. Le coté parc n'est pas doté d'un trottoir circulaire. Il y a une bordure qui joue un rôle hydraulique, mais pas de surface de trottoir en tant que telle. Les piétons rejoignant le parc Leenhardt depuis le Bd de la Liberté chemine au milieu de la voie

Action 1 : baliser le cheminement préférentiel vers l'entrée du parc, coté bd Liberté

Action 2 : mettre ce tronçon à sens unique dans le sens nord > sud. L'accès se ferait alors par la rue J. Moulin et la rue F. Mistral. La mise à sens unique dégagerait une emprise suffisante pour faire un trottoir de 2m de large coté parc, cheminement piéton utilisable (PMR, poussettes etc)

5 Carrefour Liberté Paraguay

Ce carrefour fait l'objet d'études en ce moment même. Il n'est donc pas pertinent de s'attarder sur ce secteur tant que les études ne sont pas connues. Les projet devront sécuriser la traversée cyclable à double sens, situation toujours exposée.

6 Rue Paraguay, tronçon Liberté stade

Constat : pas de cheminement cycle protégé. Accès des enfants se rendant chaque semaine aux entrainements. Du Bd de la Liberté, en circulant à vélo sur la piste bidirectionnelle, les cycles ne savent pas où se positionner sur la chaussée Paraguay. À l'observation, de nombreux cyclistes circulent sur le trottoir, ce qui est en principe interdit aux plus de 8 ans.

Action : supprimer une partie des places de stationnement, installer une piste cyclable monodirectionnelle du Bd de la Liberté vers le stade, entre le trottoir et les véhicules en stationnement. Après le stade, en continuant vers le sud, les cycles circulent dans la circulation générale. Dans le sens stade > Liberté, les cycles circulent dans la circulation générale.

Les places de stationnement supprimées peuvent être créés en optimisant le parking du stade.

